



TITULAIRES DE LA CARTE CMI-S

NOUVELLES RÈGLES DE STATIONNEMENT À SAINT-ÉTIENNE!



saint-etienne.fr



Saint-Étienne
Ville créative design

NOUVELLES RÈGLES DE STATIONNEMENT À SAINT-ÉTIENNE !

Avec le déploiement du système LAPI (Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation), Saint-Étienne modernise le contrôle du stationnement.

Vous êtes titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion mention "stationnement" (CMI-S) ou d'une Carte Européenne de Stationnement vous permettant de bénéficier de la gratuité du stationnement ?

Vous devez continuer de placer l'un de ces justificatifs de stationnement derrière le pare-brise de votre véhicule **mais ce n'est désormais plus suffisant.**

→ La voiture équipée du système LAPI ne peut, en effet, pas lire ces justificatifs physiques.
Par conséquent, **sans enregistrement en ligne de votre part, vous vous exposez à une verbalisation.**

→ Pour stationner en toute tranquillité, choisissez l'une de ces options pour vous enregistrer :

1. En prenant un ticket "Handi"

- soit directement à l'horodateur
- soit sur l'application mobile Flowbird

2. En ligne : Inscription annuelle sur stationnement.saint-etienne.fr

3. En vous déplaçant : Inscription annuelle au 10 Place des Carrières, Saint-Étienne

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, HORAIRES :

Lundi : 08 h 30 - 11 h 45 / 14 h - 17 h 30

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 08 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h 30

Samedi, Dimanche : Fermé

MARCHE À SUIVRE POUR VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE

1. PREMIÈRE INSCRIPTION :

→ Créez votre compte sur stationnement.saint-etienne.fr

→ Fournissez vos justificatifs :

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Carte grise aux mêmes noms et prénoms que la pièce d'identité
- CMI-S ou carte européenne de stationnement

2. RENOUELEMENT : Accédez à votre compte via l'onglet « CONNEXION » pour actualiser vos droits chaque année.



Anticipez votre demande en ligne :

Le traitement administratif pouvant prendre jusqu'à 15 jours, pensez à effectuer votre inscription en avance.

Nous vous invitons ainsi à effectuer votre démarche dès réception de ce courrier.

PLUS D'INFOS

Pour toutes questions, appelez le service Stationnement au 04 77 43 90 80

ou consultez notre site stationnement.saint-etienne.fr

Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Conception / réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne. Photo retouchée. Achievé d'imprimer janvier 2025. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne
Ville créative design